

Qu'est-ce que la laïcité ?

Raymond TORAILLE, Inspecteur Général honoraire de l'Éducation Nationale

Qu'est-ce que la laïcité ? Des manifestations diverses amènent, en ce début du 21^{ème} siècle, à se poser la question. Dans une société apparemment apaisée, la laïcité de l'école publique et de l'État républicain est acceptée par la majorité des citoyens.

À la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, un conflit violent a opposé l'Église catholique, religion dominante, aux partisans d'un État et d'une école laïques. Il s'agissait d'un enjeu de pouvoir pour une Église qui s'estimait fondée à énoncer des règles de vie et à imposer une morale. **L'abrogation du Concordat et la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 ont marqué une étape décisive dans la laïcisation de la vie publique en France.** Une évolution qui ne s'est pas faite sans heurts ni sans conflits - lois de Vichy, lois d'aide à l'enseignement privé, tentative d'instituer un grand service unifié de l'éducation - a fait de la France un État qui se reconnaît laïque dans les diverses sphères de la vie sociale.

Mais la laïcité est de nouveau mise en question. En particulier, la religion musulmane, comme en d'autres temps le catholicisme, prétend régenter toute la vie des individus. C'est aujourd'hui, nous semble-t-il, entre cette religion et une société qui reconnaît la pluralité des opinions et, dans une certaine mesure, des conduites, que se pose le problème. Au nom de la liberté religieuse et de la liberté de conscience, la laïcité de notre société est ainsi mise en cause.

Aussi nous a-t-il paru opportun d'examiner à nouveau la question de son sens, de sa valeur et de son importance, dans une période de grande confusion mentale et spirituelle.

La laïcité est à la fois un principe éthique et une règle de vie sociale.

- Elle affirme **le respect des autres**, en tant que personnes égales en dignité, en droits et en devoirs, dans l'acceptation positive de toutes les différences, qu'elles soient d'ordre sociologique, culturel, spirituel ou ethnique.

- Elle est **le respect des croyances**, des religions et des dogmes, à condition que ceux-ci ne visent pas à affirmer une supériorité exclusive : leurs manifestations ne sauraient porter atteinte aux opinions et aux convictions des individus qui « pensent » autrement.

- Elle reconnaît **la religion comme un fait social**, mais ne lui attribue pas de valeur publique : elle est de l'ordre de l'intériorité et de l'expérience de la conscience intime, ses manifestations ne peuvent trouver place que dans des espaces réservés.

Ne privilégiant aucune religion, la laïcité reconnaît la vocation à l'universalité de la civilisation qui est une, au-delà des cultures qui sont multiples et plurielles.

- Elle est **une manière de se conduire**, en s'abstenant de tout signe ostentatoire d'une foi ou d'une croyance. Il s'agit de refuser ce qui peut blesser la conscience ou la sensibilité d'autrui.

- Elle implique **une référence à des valeurs communes et universelles**, valeurs qui s'imposent à tous et sont reconnues par tous, au-delà des contingences religieuses.

- Dans cette perspective, elle est **une traduction concrète de la devise républicaine** : « **liberté, égalité, fraternité** ». Elle illustre ces trois principes fondamentaux dans le cours de la vie quotidienne, et permet l'épanouissement de chaque individu et le développement harmonieux de tous.

- Elle est ainsi **le pilier et la base de toute vie démocratique.**

Liberté :

Parce qu'elle proclame le droit de chacun à penser et à agir selon ce que lui dicte sa conscience. Elle lui impose en même temps le devoir de reconnaître et respecter les droits d'autrui. Pour la laïcité, **la liberté personnelle trouve sa limite dans le respect de la liberté de l'autre.**

Égalité :

Toutes les personnes étant égales en droit, elles doivent bénéficier au sein de la société du même traitement, au-delà des différences liées au sexe, à l'âge, à la condition sociale. Elles ont la même valeur, et sont également respectables. **Si l'égalité ne concerne pas toutes les personnes, elle n'est qu'un vain concept.**

Le statut de la femme, tel qu'il est édicté dans certaines religions, est contraire à la laïcité de la société. Il maintient la femme dans une condition de mineure, placée sous la dépendance de l'homme, et institue de multiples discriminations (port du voile ou de certains attributs vestimentaires, séparation des hommes et des femmes dans certains lieux publics, etc.)

Une société laïque ne peut admettre ces comportements inégalitaires.

Fraternité :

Résultant de l'affirmation de la liberté et de l'égalité des individus, la fraternité implique qu'ils se considèrent entre eux avec le même respect et se reconnaissent la même valeur. On constate que le communautarisme tend à se répandre dans le monde contemporain. Loin d'être une affirmation de fraternité il révèle un repli sur soi, un resserrement des liens entre des individus unis par des convictions et des sentiments communs. Il est porteur d'exclusion et de rejet. À la société laïque qui se veut ouverte, il oppose des groupes fermés. C'est pourquoi **la laïcité ne peut accepter le communautarisme**, qui rassemble ses adeptes dans un domaine délibérément borné, excluant le reste de l'humanité, et **niaant la fraternité essentielle de tous les hommes.**

La laïcité est le résultat d'une longue conquête, celle de la liberté de la pensée.

L'idée en a été affirmée par les philosophes du Siècle des Lumières. C'est seulement à cette époque que la tolérance a été reconnue comme une vertu. Elle marquait un immense progrès sur les siècles antérieurs, mais elle n'est pas suffisante aujourd'hui. En effet, la laïcité exige davantage :

Elle est un combat, dans la mesure où elle implique comme règle la séparation de la société civile et de la société religieuse. En fait, la laïcité de l'État est toujours menacée et toujours à préserver.

S'il est démocratique, il est essentiellement neutre, ne prenant parti pour aucune opinion ni aucune religion. Il a pour mission la préservation du lien social entre des citoyens aux opinions éthiques, religieuses ou philosophiques différentes, dans le cadre d'un vouloir vivre ensemble. C'est pourquoi cet État ne peut être que laïque.

Cette laïcité, telle que nous la concevons en France, est le produit d'une longue évolution historique, jalonnée par de nombreuses luttes. Elle est fonction de l'histoire de la France.

Les autres pays européens, d'un bord à l'autre du continent, n'ont pas connu la même évolution. Dans la quasi-totalité d'entre eux - notamment ceux dont la monarchie est le régime national - l'État et les institutions religieuses sont liés. Un concordat y définit leurs devoirs et leurs obligations réciproques, en particulier dans le domaine de l'école. Souvent les citoyens sont assujettis au paiement d'un impôt spécifique (*Kirchensteuer* en Allemagne, par exemple). S'en dispenser est un acte grave, marquant la sortie hors

de la société religieuse. Les états européens ont connu des évolutions différentes, encore que voisines.

Ainsi, par la proclamation de sa laïcité, la France constitue-t-elle une exception.

On est alors amené à se poser la question, comme l'a fait le récent colloque de la Mission Laïque Française : « **la laïcité est-elle exportable ?** » Et notre réponse est négative, sans mettre en cause en quoi que ce soit sa valeur éminente et universelle. Mais c'est aux hommes et aux femmes de chaque pays de traduire, dans leur mode de penser et de vivre, ce que signifie pour eux la laïcité et de l'adapter au monde où ils vivent, compte tenu de leur passé et des perspectives de leur avenir. Par suite, c'est dans l'école, lieu où se forge l'avenir d'une nation, que chaque État doit définir la signification qu'il donne à ce que nous appelons la laïcité.

Dans notre société, il s'agit de refonder l'école, à partir des valeurs républicaines et démocratiques dont la laïcité est porteuse, de replacer l'esprit de laïcité au cœur de la société, et de redonner ainsi force et vigueur à l'idéal républicain.

Qu'en est-il alors de la vérité ? La laïcité et la vérité ne sont pas du même ordre. Se croire détenteur ou porteur de la vérité conduit à la proclamation de la supériorité de celle-ci sur toute autre considération. Or, la laïcité se réfère à un certain sens du relatif, à la reconnaissance de la relativité des vérités, et à l'impossibilité d'accéder à la Vérité Suprême.

Que devient alors l'esprit de la laïcité ? Il s'impose une retenue envers toute forme de vérité. Le « **Que sais-je ?** » de MONTAIGNE est peut-être la forme première de la laïcité.

Raymond TORAILLE

Inspecteur Général honoraire de l'Éducation Nationale

Août 2004

Texte écrit pour Espaces Dialogues et publié dans la **Lettre n°32**
- 3^e trimestre 2004

Ref. : Citoyenneté